



Y a t-il, violation a la vie privée?

Par **rinner jeanluc**, le **09/07/2018** à **23:45**

bonsoir, depuis quelques temps, des voisins me harcèle car mon chien n'est pas attaché dans la cour, car le faites que mon chien aboie lors de passage de personne devant ma maison, ils disent que mon chien peut mordre des enfants ! je précise que le maire du village est passé me voir, pour me dire que lorsque je suis pas là, mon chien doit être attaché, ce que je fais de toute manière, mais depuis, ils continuent a venir devant ma maison, et photographier mon chien, et cela, plusieurs par semaine. Une personne cepedant ne cesse de me crier dessus, et me menace de porter plainte, alors que mon chien adore jouer avec les enfants, que j'ai moi même 4 petits enfants, que mon chien ne cesse de les lécher, tellement elle aime leurs presence. Je me fais également traiter de connard, que on va me faire piqué mon chien, et en plus, on ce gêne pas de me dire :ta pas assez d'emmerde avec les gendarmes, ce qui ne les regarde pas. Je voudrais qu'on m'aide face a toutes ces menaces et ces insultes. merci a vous d'avances.

Par **Visiteur**, le **10/07/2018** à **08:40**

Bonjour,
en fait je ne comprends pas bien la question ? Ou serait la violation de vie privée ? avec les photos ? Sinon, ce qui semble plus clair c'est que vos chiens gênent beaucoup de monde ?! A tord ou à raison ? Sinon, méfiez vous quand même du gentil toutou ! Beaucoup d'enfants se sont fait mordre par de gentils toutous !

Par **youris**, le **10/07/2018** à **08:52**

bonjour,
je confirme, qu'un chien reste un animal, et que des chiens ont mordu des enfants de la famille et parfois même leur maître.
je comprends que si votre chien aboie à chaque passage de personnes, cela dérange vos voisins, cela peut même constituer un trouble anormal de voisinage sanctionné par les tribunaux.
vous devriez faire dresser votre chien pour qu'il n'aboie pas quand les gens passent dans la rue.
salutations

Par **janus2fr**, le **10/07/2018** à **09:04**

Bonjour,

En revanche, je ne vois pas bien le rapport entre aboiements et chien attaché. Un chien attaché n'aboie pas ???

Par **Visiteur**, le **10/07/2018** à **09:22**

Bjr

Parmi ceux qui prennent des photos chaque semaine se trouvent sans doute des gens qui l'aiment, ce chien.

Par **rinner jeanluc**, le **10/07/2018** à **13:59**

bonjour, merci pour vos réponse, peut-être ,n'ai-je pas été assez clair, ma question plus précise, est comment faire pour que sa cesse. Mon chien est un montagne des pyrènes, elle est bonne gardienne. Certaines personnes voudraient que mon chien soit attaché non-stop. Les gens qui la connaisse , viennent souvent la caresser, d'autres vont constamment en mairie, gendarmeries se plaindre. Le Maire est venu pour en discuté, et lui même, me dit que lorsque je suis là, y a pas obligation a l'attacher, uniquement lorsque je m'absente, et cela n'a pas plu a certains, qui voudrait la voir attaché constamment. Je veux bien croire que c'est une belle chienne, mais delà, a me harceler verbalement et de prendre des photos, en venant devant cher moi, bien-sûr que la chienne, va aboyer, sa ne change rien quelle soit attaché où non, faut aussi comprendre le contexte, du petit village, où bcoup de gens se connaissent depuis tjours, et l'intrus qui n'en fait pas parti..., je sais pas comment va se terminer cette histoire.

juste pour finir, elle est loint d'être la seule chienne du village, qui aboie. Ma chienne passe entre 2 et 4 hrs dans la journée devant la maison.

Tapez votre texte ici pour répondre ...

Par **janus2fr**, le **10/07/2018** à **14:05**

[citation]Le Maire est venu pour en discuté, et lui même, me dit que lorsque je suis là, y a pas obligation a l'attacher, uniquement lorsque je m'absente[/citation]

J'aimerais bien connaitre d'où viendrait une telle obligation d'attacher votre chien en votre absence s'il est sur votre terrain privé clos ?????

Par **rinner jeanluc**, le **10/07/2018** à **14:26**

on me le conseil vivement, (mairie) et j'ai pas chercher trop a savoir si on avait le droit de me

l'imposer, au moins je montre que je suis pour la paix entre voisin, même si ce n'est pas mes voisins proche, qui me font la misère. Et oui le terrain , tout est clos,j'ai même rajouter un grillage a l'arriere de la maison, car c'est une race assez fugueur et elle chercher souvent a sortir,mais ça c'etait au debut, maintenant elle a 3 ans, et ne cherche plus a sortir.

Par **janus2fr**, le **10/07/2018 à 15:27**

[citation]on me le conseil vivement[/citation]

Vous disiez plus haut que le maire vous avait fait part de l'obligation de l'attacher en votre absence, d'où mon interrogation, le maire étant censé connaitre la réglementation...

Par **youris**, le **10/07/2018 à 18:00**

par contre ce qui doit gêner vos voisins, ce sont les aboiements de votre chien qu'ils ne sont pas obligés de supporter.

Par **rinner jeanluc**, le **10/07/2018 à 19:55**

Pour répondre a Youris, et pour te faire une idée, les qqes personnes qui se plaignent, cela ne vient pas des aboiements, car si cela était le cas, y aurait plus bcp de chiens dans le village, mais je comprends ta réponse.Vu que se sont pas des voisins direct.Dans tout les cas, certains sont bien content de ne plus subir de cambriolage depuis que j'ai mon chien.(bref)

Par contre je pensais que le Maire, me disait cela car pour moi, je prenais son message pour argent comptant.Mais maintenant que Janus m,a dit ça, je vais me renseigné d'un peu plus prés.J'ai également contacté mon service juridique, qui me parle de art 226-1 du CP.
merci a Pragma, j'ai bien aimé ta 2eme phrase.
en attendant bon match a tous

Par **Visiteur**, le **11/07/2018 à 08:42**

ils se plaignent de quoi alors ? que le chien ne soit pas attaché ?